



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Exercice 2018

Document établi selon le décret et l'arrêté ministériels du 02/05/07



Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

70 rue Charles de Gaulle

68550 SAINT-AMARIN

Tél 03 89 82 60 01

Fax 03 89 38 23 14

Courriel: cc-stamarin@cc-stamarin.fr

www.cc-stamarin.fr



Les chiffres du service d'eau potable	
Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin	
<p><u>Territoire</u></p> <p>5 863 abonnés</p>	<p>15 communes desservies : Felling, Geishouse, Goldbach-Altenbach, Husseren-Wesslering, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storckensohn, Urbès, Wildenstein</p> <p style="text-align: center;">12 687 habitants desservis</p> <p style="text-align: center;">5 863 abonnés</p>
<p><u>Exploitation</u></p> <p>En affermage par Suez</p>	<p>Suez a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.</p> <p>La Communauté de Communes garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p>
<p><u>Production</u></p> <p>751 131 m³ produits</p>	<p>La CCVSA dispose de nombreuses ressources propres : 73 sources, 3 forages et 1 prise d'eau ont fourni 75 131 m³ d'eau traitée.</p>
<p><u>Distribution</u></p> <p>162,9 km de réseau</p> <p>542 823 m³ consommés</p>	<p>Les abonnés ont consommé 542 823 m³ en 2018, soit en moyenne 117 litres par habitant et par jour.</p> <p>Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau de service, le rendement du réseau est de 72,0 %.</p>
<p><u>Qualité</u></p> <p>Bonne</p>	<p>Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau de la CCVSA est globalement de bonne qualité.</p> <p>96,0% des analyses sont conformes au niveau bactériologique et 95,6% au niveau physico-chimique.</p>
<p><u>Prix</u></p> <p>301,15 € pour 120 m³</p>	<p>Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.</p> <p>Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera en 2019, 301,15 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2019, toutes taxes comprises) avec une évolution de +1,4% du prix par rapport à 2018.</p> <p>Sur ce montant, 52% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 26% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 22%.</p>

SOMMAIRE

Préambule.....	5
1. Présentation générale du service.....	5
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	5
1.2. Mode de gestion du service	6
1.3. Les ressources en eau.....	6
1.4. Le réseau de distribution.....	7
1.4.1. Les réservoirs et stations de reprise	7
1.4.2. Le réseau et les branchements	7
1.4.3. Les compteurs	8
2. Bilan et perspectives.....	9
2.1. Les faits marquants de l'exercice	9
2.2. Les propositions du délégataire pour améliorer le service	9
3. Indicateurs techniques	10
3.1. Volumes mis en distribution	10
3.2. Volumes consommés et rendement	10
3.3. La qualité de l'eau.....	10
3.4. Les clients et les volumes facturés.....	12
3.4.1. Le service aux abonnés.....	12
3.4.2. Le recouvrement.....	13
3.4.3. Réclamations clients.....	13
3.5. L'exploitation et l'entretien des ouvrages.....	13
3.5.1. Consommation en électricité et réactifs	13
3.5.2. Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution	14
3.6. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	14
3.7. Les opérations de renouvellement	15
3.7.1. Renouvellement des équipements électromécaniques.....	15
3.7.2. Renouvellement de compteurs.....	15
3.7.3. Renouvellement des branchements.....	15
3.7.4. Renouvellement des canalisations.....	16
3.8. Les investissements.....	16
3.8.1. Les opérations réalisées.....	16
3.8.2. Zoom sur les branchements en plomb	17
3.8.3. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service.....	17
3.8.4. Les programmes pluriannuels de travaux adoptés en 2018	18
4. Indicateurs financiers	18
4.1. Les tarifs	18
4.2. La facture d'eau 120 m ³	19
4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire	21
4.4. Le budget annexe Eau Potable	22
4.4.1. Les recettes d'exploitation	22
4.4.1. Le financement des investissements en 2018	22
4.4.2. Etat de la dette du service	23
4.4.3. Amortissements réalisés en 2018	23
4.4.4. Opérations de coopération décentralisée.....	23
5. Les indicateurs de performance	24
5.1. Indicateurs descriptifs	24
5.2. Indicateurs de performance.....	24

ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.....26

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1. Présentation générale du service

1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal.

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin assure les compétences suivantes :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Production | <input checked="" type="checkbox"/> Transport |
| <input checked="" type="checkbox"/> Protection du point de prélèvement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert environ 12 687 habitants et 5 863 abonnés.

Commune	Nombre d'abonnés Eau Potable			Evolution 2017-2018 (%)
	2016	2017	2018	
FELLERING	733	727	732	0,7%
GEISHOUSE	282	284	286	0,7%
GOLDBACH - ALTENBACH	174	172	171	-0,6%
HUSSEREN - WESSERLING	521	519	522	0,6%
KRUTH	473	469	470	0,2%
MALMERSPACH	228	226	226	0,0%
MITZACH	190	190	189	-0,5%
MOLLAU	199	194	194	0,0%
MOOSCH	753	746	751	0,7%
ODEREN	546	539	537	-0,4%
RANSPACH	366	371	376	1,3%
SAINT-AMARIN	1 006	997	993	-0,4%
STORCKENSOHN	109	109	109	0,0%
URBES	209	202	207	2,5%
WILDENSTEIN	100	95	100	5,3%
TOTAL	5 889	5 840	5 863	0,4%

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par la société SOGEST (filiale Suez). Le contrat d'affermage avec la SOGEST est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2009 pour une durée de 12 ans. Son échéance est fixée au 31 août 2021. Un avenant 1 a pris effet au 1^{er} juillet 2016 pour prendre en compte notamment la baisse des volumes facturés.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production d'eau potable
- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau produite et distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

Le périmètre d'affermage est défini par les limites des territoires des quinze communes formant la Communauté de Communes de Saint-Amarin, à l'exception du secteur Markstein-Grand Ballon et du puits de la Communauté de Communes du Pays de Thann (Gehren).

1.3. Les ressources en eau

L'eau distribuée sur le périmètre intercommunal provient des ressources suivantes :

Ressources en eau	Localisation	Type	Traitement / caractéristiques	Capacité de pompage (m ³ /j)	Problématiques éventuelles
Forage FELLERING	FELLERING	Eau de nappe	Neutralite + chlore liquide / profondeur forage : 70m	90	Traitement de reminéralisation
Forage ODEREN	ODEREN	Eau de nappe	Chlore liquide / profondeur forage : 15m	35	
Forage WILDENSTEIN	Lac de KRUTH	Eau de nappe	profondeur forage : 15m	10	Variation de la nappe importante
Tunnel URBES	URBES	Eau de source	stockage de l'eau dans un ancien tunnel ferroviaire	140	Forte concentration en arsenic
Unité de filtration MOOSCH	MOOSCH	Eau de surface (ruisseau)	Ultra filtration + chlore liquide / filtration automatisée	20	
Sources de montagnes	CC St Amarin	Eau de sources	Désinfection au chlore liquide pour la plupart / 72 sources	variable	

Il n'y a pas d'interconnexion du réseau avec celui de collectivités voisines.

1.4. Le réseau de distribution

1.4.1. Les réservoirs et stations de reprise

Le réseau d'eau potable comprend 33 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de la commune. Leur capacité totale s'élève à 6 600 m³, soit 4,5 journées de consommation comptabilisée.

Commune	Nombre de réservoirs	Capacité
FELLERING	3	755
GEISHOUSE	2	350
GOLDBACH - ALTENBACH	4	70
HUSSEREN - WESSERLING	2	800
KRUTH	3	700
MALMERSPACH	1	120
MITZACH	2	320
MOLLAU	3	150
MOOSCH	2	800
ODEREN	3	620
RANSPACH	1	300
SAINT-AMARIN	3	1000
STORCKENSOHN	1	250
URBES	1	220
WILDENSTEIN	2	120
TOTAL	33	6 600

Le réseau comprend également 8 stations de surpression.

1.4.2. Le réseau et les branchements

	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	162,6	162,7	162,5	162,9	0,0%
Nombre de vannes	1203	1205	1217	1228	0,9%
Nombre de prises et poteaux incendie	846	846	840	837	-0,4%
Nombre de ventouses	295	296	297	296	-0,3%

Les évolutions constatées sont essentiellement liées à des mises à jour des plans de réseau, après remontée d'anomalies du terrain.

Le réseau est très majoritairement en fonte :

	Linéaire de réseau (km)	%
Fonte	150,3	92,2%
PE	6,2	3,8%
PVC	5,9	3,6%
Acier	0,1	0,1%
Béton	0,2	0,1%
Autres / non connu	0,2	0,2%
TOTAL	162,9	100%

1.4.3. Les compteurs

La moitié des compteurs des abonnés ont un âge supérieur ou égal à 15 ans.

	Nombre de compteurs	%
0 à 4 ans	503	8,2%
5 à 9 ans	1 372	22,5%
10 à 14 ans	1 086	17,8%
15 à 19 ans	2 352	38,5%
20 à 25 ans	773	12,7%
Plus de 25 ans	20	0,3%
TOTAL	6 106	100,0%

2. Bilan et perspectives

2.1. Les faits marquants de l'exercice

- ✓ Renouvellement de 269 ml de canalisations, de 3 poteaux d'incendie, 4 robinets vanne
- ✓ 4 poteaux incendie ont été réparés
- ✓ Contrôle des poteaux incendie de la commune de Malerspach
- ✓ Pollution bactériologique de la ressource sur le réservoir zone basse de Mollau en juillet avec restriction d'usage de l'eau sur toute la commune
- ✓ Rupture quantitative suite à la sécheresse, mise en place d'une alimentation provisoire

2.2. Les propositions du délégataire pour améliorer le service

- ✓ Mise en œuvre du schéma directeur eau potable, avec notamment la mise en place de traitement UV.
- ✓ Réalisation de différents travaux de renouvellement / maillage des réseaux et de remplacement de compteurs.
- ✓ Felling (source et réservoir du Rammerbach) : Pose d'une canalisation et d'un poste de pompage pour assurer l'alimentation du réservoir en période d'étiage.
- ✓ Wildenstein : pose d'une canalisation entre l'ancien et le nouveau réservoir et utilisation du nouveau réservoir en réservoir principal et remplacement du compteur DN 100 n°49 en relation avec la pose de la nouvelle canalisation.
- ✓ Pose de 5 compteurs de sectorisation (Ranspach, Mitzach et Husseren-Wesserling).

3. Indicateurs techniques

3.1. Volumes mis en distribution

	2015	2016	2017*	2018*	Evolution 2017-2018 (%)
Volumes produits	816 009	745 154	821 063	821 789	-1,3%
- Sources	539 059	540 634	499 806	486 776	-2,6%
- Tunnel Urbes					
- Forage de Fellingring	231 039	164 380	257 788	257 678	-4,7%
- Forage d'Oderen	29 861	32 015	45 410	62 348	37,3%
- Forage de Wildenstein	669	0	0	0	-
- Usine UF de Moosch (prise d'eau en ruisseau)	15 381	8 125	18 059	15 987	-11,5%
Volumes importés	0	0	0	0	-
Volumes exportés	0	0	0	0	-
Total volumes mis en distribution	816 009	745 154	821 063	821 063	-1,3%

* données 2017 et 2018 calculées sur la période de relève

3.2. Volumes consommés et rendement

	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Volumes mis en distribution	816 009	745 154	751 068	754 131	0,4%
Volumes comptabilisés	544 867	533 140	539 466	533 204	-1,2%
Volumes consommés non comptabilisés (volumes de service)	2 597	3 440	3 665	9 619	162,5%
Volumes consommés	547 464	536 580	543 131	537 735	-0,1%
Indice de consommation (m³/jour/km)	9,2	9,0	9,2	9,1	-0,1%
Indice de perte (m³/jour/km)	4,52	3,51	3,51	3,65	1,6%
Rendement brut du réseau (V consommé / V mis en distribution, %)	67,1%	72,0%	72,3%	72,0%	-0,5%

Le rendement observé en 2018 est de 72,0 %.

Ce rendement est légèrement supérieur au niveau de rendement imposé par la loi Grenelle 2 (65% + ILC/5 =soit 66,8%)

3.3. La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les taux de conformité sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	176	114
Nombre de prélèvements non conformes	11	5
Taux de conformité	93,75%	95,61%

Sur l'étape production :

- 5 non-conformités microbiologiques : 3 sur les streptocoques fécaux, 2 sur les escherichia colis
- 2 non-conformités physico-chimiques sur la turbidité

Sur l'étape distribution :

- 6 non-conformités microbiologiques : 4 sur les streptocoques fécaux, 2 sur les escherichia colis
- 3 non-conformités physico-chimiques : 2 sur l'arsenic et 1 sur le nickel dissous

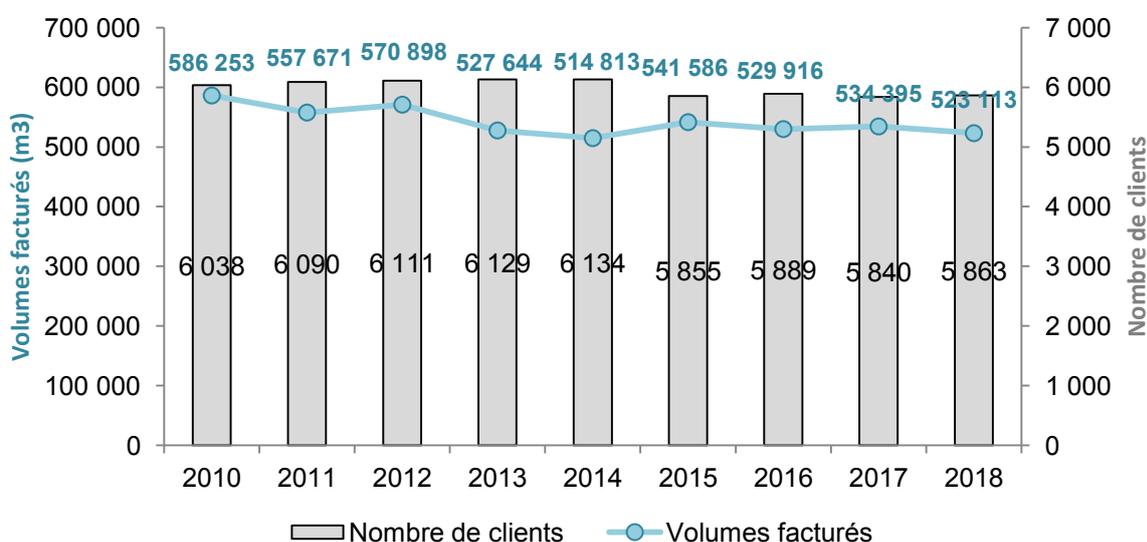
De plus, de nombreux dépassements de références de qualité ont été constatés sur l'eau distribuée, principalement pour les paramètres conductivité, turbidité et l'arsenic. Ceci traduit la faible minéralisation et l'agressivité de l'eau observée sur la Communauté de Communes.

3.4. Les clients et les volumes facturés

	2014	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Nombre de clients	5 855	5 889	5 840	5 863	0,4%
Volumes facturés	541 586	529 916	534 395	523 113	2,1%
volume dégrèvé	188	3 224	5 071	10 091	99,0%
Volume moyen facturé (m³/client)	92,9	90,0	91,5	89,2	-2,5%

A partir de 2016, le nombre de clients reporté sur le rapport annuel du délégataire est celui des clients actifs.

Les volumes d'eau facturés sont en baisse pour l'année 2018 malgré une augmentation du nombre de clients sur le territoire.



3.4.1. Le service aux abonnés

	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Nombre d'appels téléphoniques	1 945	1 539	1 336	1 689	26,4%
% du nombre de clients	32%	26%	23%	29%	25,9%
Nombre de courriers	641	521	391	449	14,8%
% du nombre de clients	10%	9%	7%	8%	14,4%
Nombre de contacts internet		98	97	166	71,1%
% du nombre de clients		1,7%	1,7%	2,8%	70,5%
Nombre de visites à l'accueil	140	70	64	71	10,9%
% du nombre de clients	2,3%	1,2%	1,1%	1,2%	10,5%

Le centre de relations clientèle du Centre Régional Alsace Franche-Comté de Lyonnaise des Eaux permet de répondre à toutes les demandes des clients au 09 77 408 408 (appel non surtaxé) pour les demandes et réclamations du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00, et le

samedi de 8h00 à 13h00, ainsi que 24h/24h 7 jours/7 et au 09 77 401 124 (appel non surtaxé) pour les urgences techniques.

Un accueil physique des clients est également assuré 17, rue Guy de Place à Vieux-Thann du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.

L'Agence en ligne (www.toutsurmoneau.fr) permet également à l'ensemble des consommateurs de consulter gratuitement et à tout moment son compte utilisateur pour faire l'ensemble des opérations nécessaires : consulter ses dernières factures, payer en ligne, communiquer un index de communication, rédiger une demande ou une réclamation par e-mail, signaler un déménagement, suivre ses consommations,...

3.4.2. Le recouvrement

	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Nombre d'échéanciers	84	76	46	34	-26,1%
Taux d'échéanciers	1,4%	1,3%	0,8%	0,7%	-26,4%
Nombre de demandes de dégrèvement	6	7	4	11	175,0%
Nombre de demandes acceptées	5	6	4	11	175,0%
Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	1,1%	0,72%	0,64%	1,1%	71,9%
Montant des créances > 6 mois	48 486 €	49 191 €	41 003 €	-	-100%

3.4.3. Réclamations clients

252 réclamations ont été reçues en 2018 :

Catégorie	Nombre de réclamations
Facturation	111
Distribution	105
Encaissement	36
TOTAL	252

25 réclamations ont été reçues sur la qualité de l'eau et portent principalement sur des problèmes d'eau colorée.

3.5. L'exploitation et l'entretien des ouvrages

3.5.1. Consommation en électricité et réactifs

Consommations	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Electricité (kWh)	196 284	238 412	195 591	-18,0%
Javel (L)	3 200	3 200	5 000	56,3%
Neutralite (T)	19	19	0	-

Il n'y a pas eu de consommation de calcaire marin sur 2018 en raison de l'insuffisance d'eau pour les remplissages des ballons neutralite.

3.5.2. Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Réparation sur le réseau de distribution :					
sur branchement	10	6	7	12	71,4%
sur canalisation	17	11	18	12	-33,3%
sur appareils de fontainerie	5	16	NR	NR	-
Mise à niveau de bouches à clés	35	12	13	3	-76,9%
Recherches de fuites (km)	500	929	933	479	-48,7%
Nombre d'interventions en astreinte sur le réseau	37	30	41	31	-24,4%

3.6. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable

Cet indicateur réglementaire est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007.

Le calcul de l'indicateur est le suivant :

Critère	Points obtenus en 2017	Points obtenus en 2018	Nombre maximal de point
A - Plan des réseaux			
Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (captage, station de traitement, réservoir) et des compteurs généraux	10	10	/10
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	5	5	/5
B - Inventaire des réseaux			
o Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554 2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux , les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution. o La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	10	10	/10
Pourcentage d'information sur les matériaux et les diamètres des réseaux : Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 pt Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 pts Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 pts Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 pts Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 pts	5	5	/5
Pourcentage de tronçons dont la date ou la période de pose sont identifiés : Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 pt Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 pts Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 pts Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 pts Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 pts Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 pts	15	15	/15

Dates ou périodes de pose connues pour au - 95% du linéaire des réseaux : 15 pts			
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux			
Le plan des réseaux préciser la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	10	/10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	10	/10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	0	0	/10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur .	10	10	/10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10	10	/10
Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	10	/10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10	/10
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	5	5	/5
TOTAL	110	110	/120

3.7. Les opérations de renouvellement

3.7.1. Renouvellement des équipements électromécaniques

Plusieurs opérations de renouvellement ont été réalisées par le Délégué pour un montant total de 6 242,92 € :

- Renouvellement de compteurs Agence de l'Eau au réservoir de Altenbach et de Geishouse
- Renouvellement de la télégestion au nouveau réservoir de Wildenstein ainsi qu'à la station de pompage Rhin Danube
- Renouvellement de la lampe UV au réservoir de Storckensohn
- Renouvellement du débitmètre de sortie et du régulateur à flotteur au réservoir de Moosch

3.7.2. Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Nombre de compteurs renouvelés	67	139	89	-36,0%
% du parc compteur	1,1%	2,3%	1,5%	-35,8%

3.7.3. Renouvellement des branchements

Renouvellement des branchements	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Nombre de branchements réalisés	16	13	22	69,2%

Nombre de branchements supprimés	6	4	3	-25,0%
Nombre de branchements renouvelés	69	62	83	33,9%

3.7.4. Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Longueur de canalisations renouvelées	671	480	125	1 089	771,2%

135 ml de canalisations ont été renouvelés en 2018 Place de la Mairie à Wildenstein, 134 ml à Oderen rue Maerel, 160 ml rue de la Gare ainsi que 660 ml rue du Cercle Catholique.

3.8. Les investissements

3.8.1. Les opérations réalisées

Investissements réalisés en 2018	Montant total TTC
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	33 972,00 €
Fellingring 22 rue de la Gendamerie Renouvellement branchement suite fuite	1 214,49 €
Moosch STEP Pose vanne d'arrêt + Mise en conformité poste de comptage	2 167,05 €
Etude Pose réseau Eau potable rue du Cercle Catholique Moosch	351,00 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	19 104,00 €
Moosch 36 rue du Général de Gaulle Renouvellement branchement suite fuite	1 210,33 €
Storckensohn 15 rue de la Mairie Renouvellement branchement suite fuite	1 210,35 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	15 117,60 €
Ranspach 2 rue de Mitzach Renouvellement branchement suite fuite	1 218,60 €
Saint-Amarin 19 rue de Ranspach Renouvellement branchement suite fuite	1 216,53 €
Goldbach 49 Hameau de Neuhouse Renouvellement branchement suite fuite	1 218,58 €
Saint-Amarin 36 rue de la Carrière Renouvellement branchement suite fuite	1 216,52 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	40 481,36 €
Travaux captage Eaux Gazon Vert	4 234,80 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	61 157,44 €
Fourniture et pose capot composite réservoir Goldbach	1 788,00 €
Saint Amarin 93 rue Général de Gaulle Renouvellement branchement suite fuite	1 225,83 €
Etude Pose réseau Eau potable rue du Cercle Catholique Moosch	760,50 €
Mollau Renouvellement branchement suite fuite 2 place du Tir	1 214,47 €
Saint Amarin Renouvellement branchement suite fuite 70 rue Charles de Gaulle	1 219,63 €
Maitrise d'œuvre Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable	5 056,80 €
Kruth 110 Grand Rue Renouvellement branchement suite fuite	1 233,08 €
Fellingring 1 chemin du Rammersbach Renouvellement branchement suite fuite	1 226,88 €
Saint Amarin 49 rue Vogelbach Renouvellement branchement suite fuite	1 198,80 €
Maitrise d'œuvre Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable	7 585,20 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	23 790,60 €
Ranspach 40 rue général de Gaulle Renouvellement branchement suite fuite	970,65 €
Fellingring 47 Chemin du Rammersbach Pose stabilisateur de débit	5 905,91 €
Husseren 45A et 45 Grand Rue renouvellement des branchements suite fuite	1 238,25 €
Maitrise d'œuvre Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable	12 642,00 €
Maitrise d'œuvre Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable	7 585,20 €
Total	259 732,45 €

En 2017/2018, la Communauté de Communes a réalisé des travaux pour renouveler les réseaux d'eau potable rue du Cercle Catholique (660 ml) et rue de la Gare (160 ml) à Moosch pour un montant total de 240 567,50 € HT.

Par ailleurs, 178 713 € de travaux sur fond de renouvellement ont été réalisés par le Délégué dans le cadre du fonds de renouvellement contractuel :

- 58 575 € pour le renouvellement et le maillage de la canalisation d'eau potable (134ml) et le renouvellement de 2 branchements à Oderen
- 57 021 € pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable (135ml) et de 5 branchements à Wildenstein
- 39 956 € pour le raccordement aux réseaux existants et le renouvellement de 34 branchements en fouilles ouvertes à Moosch rue du Cercle Catholique
- 21 923 € pour le raccordement aux réseaux existants et le renouvellement de 20 branchements en fouilles ouvertes à Moosch rue de la Gare
- 1 239 € pour la prolongation de la conduite eau potable suite au déplacement d'un poteau incendie à Ranspach

3.8.2. Zoom sur les branchements en plomb

Il n'y a pas de branchements en plomb recensé sur la Communauté de Communes.

3.8.3. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Le marché public de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable a été attribué à IRH ENVIRONNEMENT lors du bureau du 19 décembre 2017.

Les travaux ont pour but d'améliorer le système d'alimentation en eau potable, et sont listés par opération dans le tableau récapitulatif suivant :

<i>Travaux projetés</i>	<i>Coût prévisionnel des travaux projetés (€ H.T.)</i>
Rationalisation des sources	56 000
Résolution du problème d'arsenic à Wildenstein	62 000
Désinfection par UV à Wildenstein	185 000
Résolution des non-conformités de branchements dans la rue de la scierie à Urbès	173 000
Réhabilitation des réservoirs	2 625 000
Réhabilitation des captages	170 000
Travaux de mise en conformité de la source SACM à Fellingring	20 000
Création d'une interconnexion entre Husseren et Fellingring	150 000
Raccordement de la source de l'ancienne galerie de mine à Urbès	300 000
Sécurisation de l'alimentation en eau de l'UDI Zone de Chalets à Fellingring	100 000

Réhabilitation des quatre stations de traitement de l'agressivité de l'eau	450 000
Traitement « tout UV », hormis Storckensohn (déjà réalisé) et Wildenstein (prévu ci-dessus)	1 500 000
Ensemble des travaux	5 791 000

Les travaux programmés en 2019 sont les suivants :

- Travaux de sécurisation de l'approvisionnement à Fellingring : création d'une interconnexion entre Husseren-Wesserling et Fellingring et sécurisation de l'alimentation en eau de l'UDI Zone de Chalets à Fellingring
- Mise en conformité de la source SACM à Fellingring
- Démarrage des travaux de réhabilitation des réservoirs
- Pose de compteurs de sectorisation
- Renouvellement du réseau et des branchements rue du Puits et rue des Teinturiers à Saint-Amarin

3.8.4. Les programmes pluriannuels de travaux adoptés en 2018

Pas de programme pluriannuel de travaux adopté en 2018.

4. Indicateurs financiers

4.1. Les tarifs

		Tarif au 1 ^{er} janvier 2018	Tarif au 1 ^{er} janvier 2019
Part Collectivité			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		0,637 €	0,637
Part Déléataire			
Frais d'accès au service	<i>-sans déplacement</i>	37,15 €	X
	<i>- frais de déplacement</i>	74,31 €	X
Part fixe (€ HT/an)	<i>Compteur DN 15/20 mm</i>	52,50 €	53,82 €
	<i>Compteur DN 25/30 mm</i>	97,08 €	99,52 €
	<i>Compteur DN 40 mm</i>	159,92 €	163,92 €
	<i>Compteur DN 50 mm</i>	276,44 €	283,36 €
	<i>Compteur DN 60 mm</i>	333,60 €	341,94 €
	<i>Compteur DN 80 mm</i>	371,30 €	380,6 €
	<i>Compteur DN 100 mm et plus</i>	420,44 €	430,98 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	<i><12 000 m³</i>	0,8444 €	0,8655 €
	<i>> 12 000 m³</i>	0,5812 €	0,5957 €
Taxes et redevances			
TVA		5,50%	0,0778 €
Redevance prélèvement (€/m ³)		0,0778 €	0,0778 €
Redevance pollution (€/m ³)		0,3500 €	0,3500 €

Les tarifs de l'eau pour la part Collectivité ont été approuvés par une délibération en date du 8 décembre 2014 pour les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2016 et sont restés stables jusqu'alors.

4.2. La facture d'eau 120 m³

	au 01/01/2018		au 01/01/2019		Evolution (%)
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	52,50	52,50 €	53,82 €	53,82 €	2,5%
Consommation					
Part du Déléataire	0,8444	101,33 €	0,8655 €	103,86 €	2,5%
Part de la Collectivité	0,637	76,44 €	0,637 €	76,44 €	0,0%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0778	9,34 €	0,0778	9,34 €	0,0%
Redevance de pollution	0,3500	42,00 €	0,3500	42,00 €	0,0%
Total HT		281,61 €		285,46 €	1,4%
TVA à 5,50%		15,49 €		15,70 €	1,4%
Total Eau potable TTC		297,10 €		301,15 €	1,4%

Soit le m³	2,48 €	2,51 €	1,4%
------------------------------	---------------	---------------	-------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 301,15 € TTC au 1^{er} janvier 2019 contre 297,10 € TTC au 1^{er} janvier 2018, soit une hausse de 1,4%.

Cette hausse s'explique exclusivement par l'application de la formule contractuelle d'indexation des tarifs du délégataire.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	01/01/2018		01/01/2019		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	76,44 €	25,7%	76,44 €	25,7%	0,0%
Déléataire	153,83 €	51,8%	157,68 €	52,4%	2,5%
Taxes et redevances	66,83 €	22,5%	67,04 €	22,3 %	0,3%
TOTAL	297,10 €	100%	301,16 €	100%	1,4%

La facture globale pour un usager qui consomme 120 m³ se présente comme ci-dessous :

EAU	au 01/01/18		au 01/01/19		Evolution
	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Evolution (%)
Part fixe délégataire		52,50 €		53,82 €	2,5%
Part proportionnelle délégataire	0,8444 €	101,33 €	0,8655 €	103,86 €	2,5%
Part proportionnelle Communauté de Communes	0,6370 €	76,44 €	0,6370 €	76,44 €	0,0%
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	0,0778 €	9,34 €	0,0778 €	9,34 €	0,0%
Redevance pollution (Agence de l'Eau)	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,0%
Total eau H.T.		281,60 €		285,46 €	1,4%
TVA		15,49 €		15,69 €	1,4%
Total eau T.T.C	2,46 €	297,09 €	2,51 €	301,15 €	0,5%
ASSAINISSEMENT	au 01/01/18		au 01/01/19		Evolution
	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Evolution (%)
Part fixe délégataire		26,32 €		26,96 €	2,4%
Part proportionnelle délégataire	0,7683 €	92,20 €	0,7873 €	94,48 €	2,5%
Part proportionnelle Communauté de Communes	0,6813 €	81,76 €	0,6813 €	81,76 €	0,0%
Red. modernisation réseaux (Agence de l'Eau)	0,2330 €	27,96 €	0,2330 €	27,96 €	0,0%
Total assainissement H.T.		228,23 €		231,15 €	1,3%
TVA		22,82 €		23,12 €	1,3%
Total assainissement T.T.C.	2,09 €	251,06 €	2,12 €	254,29 €	1,3%
TOTAL EAU et ASSAINISSEMENT TTC	4,57 €	548,15 €	4,63 €	555,44 €	1,3%

4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire

	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Produits	1 371 860 €	1 348 444 €	1 347 966	-0,0%
Exploitation du service	715 760 €	756 100 €	753 106 €	-0,4%
Collectivités et autres organismes	549 820 €	550 681 €	538 688 €	-2,2%
Travaux attribués à titre exclusif	84 550 €	26 105 €	32 244 €	23,5%
Produits accessoires	21 720 €	15 548 €	23 958 €	54,1%
Charges	1 632 690 €	1 633 780 €	1 607 465 €	-1,6%
Personnel	406 450 €	410 670 €	417 301 €	1,6%
Energie électrique	27 190 €	27 713 €	21 046 €	-24,1%
Produits de traitement	7 200 €	1 098 €	2 381 €	116,8%
Analyses	15 780 €	14 597 €	14 144 €	-3,1%
Sous-traitance, matières et fournitures	108 040 €	89 972 €	65 551 €	-27,1%
Impôts locaux et taxes	30 920 €	25 755 €	30 394 €	18,0%
Autres dépenses d'exploitation, dont :	160 410 €	195 634 €	201 537 €	3,0%
<i>Télécommunication, postes et télégestion</i>	16 610 €	17 111 €	13 264 €	
<i>Engins et véhicules</i>	45 060 €	76 763 €	84 319 €	
<i>Informatique</i>	79 150 €	69 044 €	78 503 €	
<i>Assurance</i>	4 850 €	1 851 €	1 962 €	
<i>Locaux</i>	7 160 €	6 296 €	9 719 €	
Ristournes et redevances contractuelles		191 €	186 €	-2,6%
Frais de contrôle	3 580 €	3 792 €	3 737 €	-1,5%
Contribution des services centraux et recherche	33 560 €	25 683 €	25 880 €	0,8%
Collectivités et autres organismes publics	549 820 €	550 681 €	538 688 €	-2,2%
Charges relatives aux renouvellements				
- pour garantie de continuité du service	75 780 €	76 678 €	77 704 €	1,3%
- fonds contractuel	162 390 €	164 310 €	166 508 €	1,3%
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	27 320 €	31 133 €	29 344 €	-5,7%
Charges relatives aux investissements du domaine privé	11 930 €	6 003 €	6 658 €	10,9%
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	12 330 €	9 880 €	6 406 €	-35,1%
Rémunération du besoin en fonds de roulement				
RESULTAT NET	-260 820 €	-285 326 €	-259 469 €	9,1%

4.4. Le budget annexe Eau Potable

4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Ventes d'eau	347 858,04 €	326 262,78 €	327 000,50 €	322 163,66 €	-1,5%
Produits exceptionnels	3 507,00 €	3 495,28 €	3 591,35 €	3 761,96 €	4,8%
Subventions d'investissement		24 528,59 €	19 694,53 €	33 671,40 €	71,0%
TOTAL	351 365,04 €	354 286,65 €	350 286,38 €	359 597,02 €	2,7%

4.4.1. Le financement des investissements en 2018

Investissements réalisés en 2018	Montant total TTC
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	33 972,00 €
Fellering 22 rue de la Gendarmérie Renouvellement branchement suite fuite	1 214,49 €
Moosch STEP Pose vanne d'arrêt + Mise en conformité poste de comptage	2 167,05 €
Etude Pose réseau Eau potable rue du Cercle Catholique Moosch	351,00 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	19 104,00 €
Moosch 36 rue du Général de Gaulle Renouvellement branchement suite fuite	1 210,33 €
Storckensohn 15 rue de la Mairie Renouvellement branchement suite fuite	1 210,35 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	15 117,60 €
Ranspach 2 rue de Mitzach Renouvellement branchement suite fuite	1 218,60 €
Saint-Amarin 19 rue de Ranspach Renouvellement branchement suite fuite	1 216,53 €
Goldbach 49 Hameau de Neuhouse Renouvellement branchement suite fuite	1 218,58 €
Saint-Amarin 36 rue de la Carrière Renouvellement branchement suite fuite	1 216,52 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	40 481,36 €
Travaux captage Eaux Gazon Vert	4 234,80 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	61 157,44 €
Fourniture et pose capot composite réservoir Goldbach	1 788,00 €
Saint Amarin 93 rue Général de Gaulle Renouvellement branchement suite fuite	1 225,83 €
Etude Pose réseau Eau potable rue du Cercle Catholique Moosch	760,50 €
Mollau Renouvellement branchement suite fuite 2 place du Tir	1 214,47 €
Saint Amarin Renouvellement branchement suite fuite 70 rue Charles de Gaulle	1 219,63 €
Maitrise d'œuvre Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable	5 056,80 €
Kruth 110 Grand Rue Renouvellement branchement suite fuite	1 233,08 €
Fellering 1 chemin du Rammersbach Renouvellement branchement suite fuite	1 226,88 €
Saint Amarin 49 rue Vogelbach Renouvellement branchement suite fuite	1 198,80 €
Maitrise d'œuvre Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable	7 585,20 €
Travaux Renouvellement réseaux eau rue Cercle Catholique+Gare Moosch	23 790,60 €
Ranspach 40 rue général de Gaulle Renouvellement branchement suite fuite	970,65 €
Fellering 47 Chemin du Rammersbach Pose stabilisateur de débit	5 905,91 €
Husseren 45A et 45 Grand Rue renouvellement des branchements suite fuite	1 238,25 €
Maitrise d'œuvre Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable	12 642,00 €
Maitrise d'œuvre Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable	7 585,20 €
Total	259 732,45 €

4.4.2. Etat de la dette du service

	2015	2016	2017	2018	Evolution 2017-2018 (%)
Encours de la dette au 31 décembre	190 463,00 €	168 262,50 €	145 692,37 €	123 812,32 €	-15,0%
Montant remboursé durant l'exercice	24 739,78 €	24 713,80 €	24 708,29 €	23 644,24 €	-4,3%
- dont en capital	21 841,17 €	22 200,76 €	22 570,13 €	21 880,05 €	-3,1%
- dont en intérêts	2 898,61 €	2 513,04 €	2 138,16 €	1 764,19 €	-17,5%

4.4.3. Amortissements réalisés en 2018

Amortissements réalisés	Montant amorti
Travaux sur réseaux d'adduction d'eau	146 164 €
Frais d'études	2 763 €
- Subventions d'investissement	-82 361 €
TOTAL	66 566 €

4.4.4. Opérations de coopération décentralisée

La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

5. Les indicateurs de performance

5.1. Indicateurs descriptifs

Indicateur	Définition	Valeur 2016	Valeur 2017	Valeur 2018	Evolution N/ N-1
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	12 907	12 757	12 687	
D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m3	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,46 €	2,48 €	2,51 €	 +1,4%
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	1 jour ouvré	1 jour ouvré	1 jour ouvré	

5.2. Indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2016	Valeur 2017	Valeur 2018	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	Ratio entre le nombre de prélèvements conformes et le nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	94,70%	100%	93,8%	 -6,3%	11 non-conformités 
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	Ratio entre le nombre de prélèvements conformes et le nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	98,9 %	99,3 %	95,6 %	 -3,7%	5 non-conformités 

Indicateur	Définition	Valeur 2016	Valeur 2017	Valeur 2018	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P103.2B : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur les plans de réseaux (15 points), l'inventaire des réseaux (30 points) et les autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	110 points	110 points	110 points		Cf paragraphe 3.6 
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	72,0%	72,3%	72,0%	 -0,4%	
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	3,57 m ³ /j/km	3,57 m ³ /j/km	3,72 m ³ /j/km	 +5,7%	
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	3,51 m ³ /j/km	3,51 m ³ /j/km	3,56 m ³ /j/km		
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,39%	0,31%	0,37%	 +17,9%	
P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80%	80%	80%		 Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) mais pas de mise en place d'une procédure de suivi de son application
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0,00 €/m ³	0,00 €/m ³	0,00 €/m ³		 Pas de demandes reçues

ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition 2019
CHIFFRES 2018

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20% du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

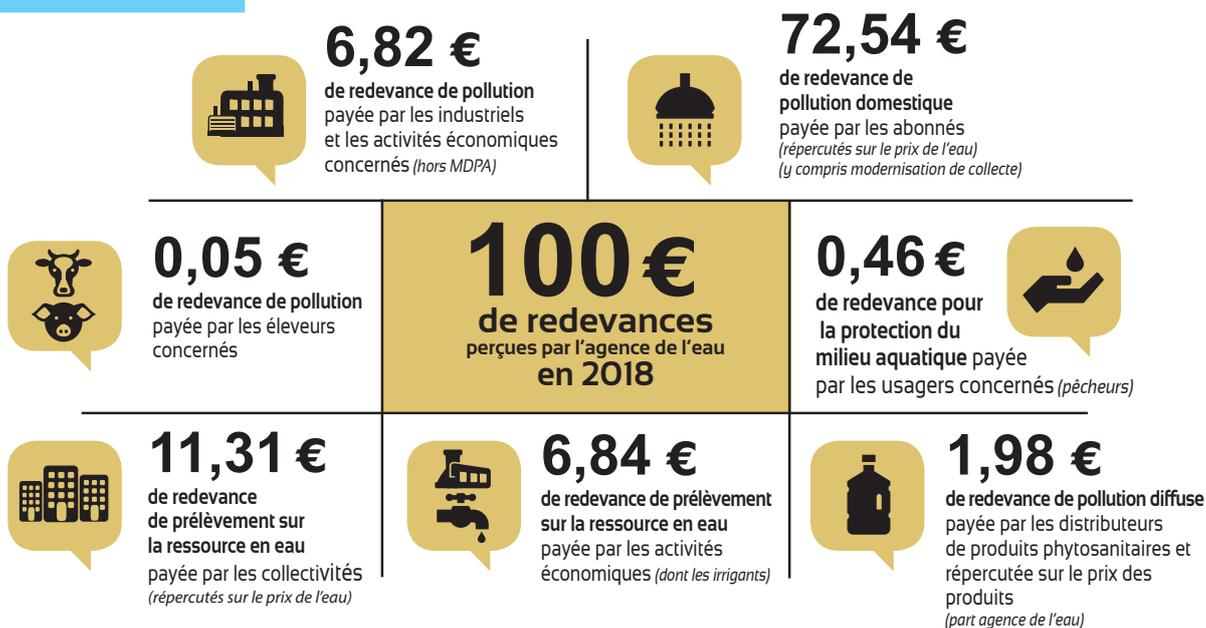
Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Chaque habitant contribue ainsi individuellement à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie, au travers du prix de l'eau.

QUI PAIE QUOI À L'AGENCE DE L'EAU ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne, de l'ordre de 20% du prix du m³ d'eau sur l'ensemble du bassin.

En 2018, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 165,14 millions d'euros dont 136,93 millions en provenance de la facture d'eau.



recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2018 ?

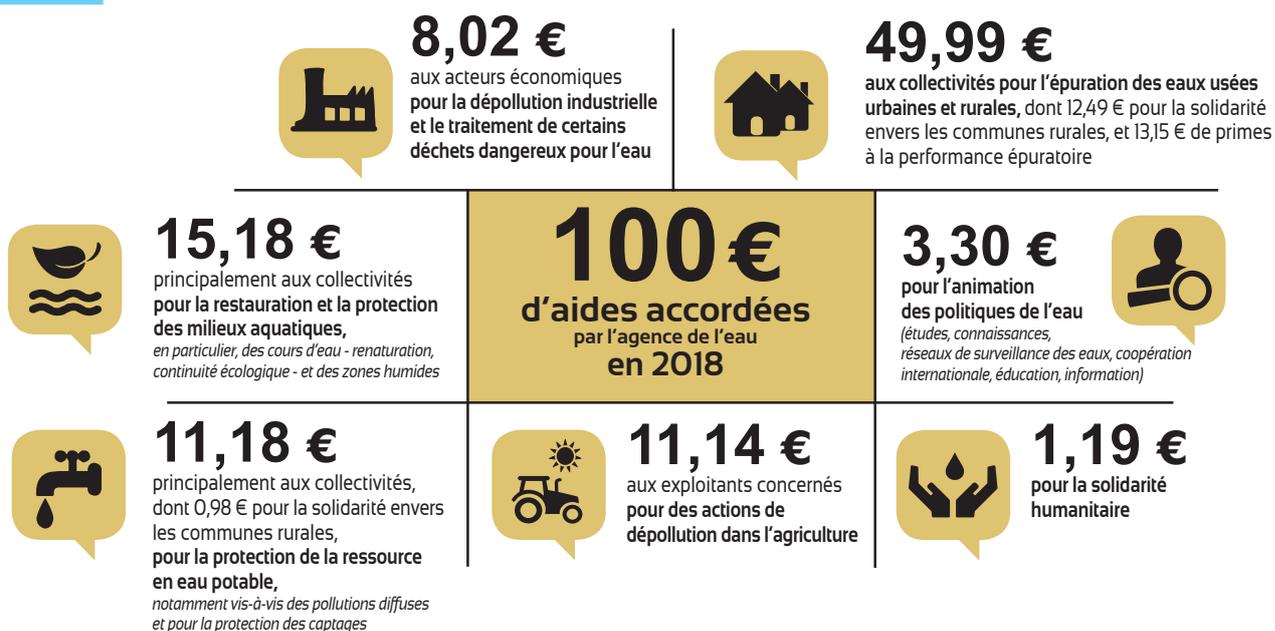
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

(source : AERM 2018)

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau.

Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.



interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2018 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

(source : AERM 2018)

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'EAU, DES RÉSULTATS CONCRETS SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

L'année 2018 a marqué la fin du 10^{ème} programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Des indicateurs suivis chaque année permettent de mesurer les efforts des maîtres d'ouvrage en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Ces progrès constatés, les retours d'expérience ainsi que les écueils et/ou freins identifiés ont permis d'orienter les actions à mettre en œuvre dans le nouveau programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse entré en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

DE 2013 À 2018...



STATIONS D'ÉPURATION
DE PLUS DE 2 000 HAB.



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



MISE EN ŒUVRE
DE PLANS D' ACTIONS



SUBSTANCES TOXIQUES
RÉDUITES OU ÉLIMINÉES



COURS D'EAU
RESTAURÉS



ÉQUIPEMENT
OU EFFACEMENT
D'OUVRAGES



ZONES HUMIDES
RESTAURÉES ET
ENTRETENUES



ZONES HUMIDES
ACQUISES

DES APPELS À PROJETS POUR EXPLORER DE NOUVELLES VOIES

Au cours de l'année 2018, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a initié plusieurs appels à projets. Le plus souvent dans un cadre partenarial, ces appels à projets ont pour objectifs de faire émerger des nouvelles manières de faire, de conjuguer des efforts financiers ou d'offrir un coup de projecteur sur des enjeux encore peu pris en compte. Ainsi, cette démarche a permis de faire émerger **52 projets en faveur de la biodiversité** et de la préservation de la trame verte et bleue, **32 projets pour le développement de filières agricoles** respectueuses de la ressource en eau ou encore 6 projets sur le thème "eau durable et énergie". Cette dynamique sera poursuivie dans les années à venir.



L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, UN AXE MAJEUR DE LA POLITIQUE DE L'EAU

2018 aura été marquée par l'adoption du plan d'adaptation au changement climatique pour les ressources en eau de l'Est de la France. Ce plan identifie les phénomènes auxquels il faut se préparer. Ils offrent surtout un cadre et des actions concrètes pour agir à la hauteur de l'enjeu. Les différents acteurs (collectivités, industriels, agriculteurs, associations, pêcheurs...) sont appelés à **se mobiliser autour des nombreuses solutions "climat'eau compatibles"**.



le bassin Rhin-Meuse

l'agence de l'eau Rhin-Meuse

La carte d'identité du bassin Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,3 millions d'habitants, 8 départements et 3 277 communes.

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

www.eau-rhin-meuse.fr



Pendant 2 ans, mois après mois, sujet après sujet, une web série et une foule de contenus éditoriaux pour présenter, répondre, décrypter, échanger directement avec les citoyens.

Les agences de l'eau s'engagent pour améliorer la culture générale de l'eau.

Rendez-vous sur enimmersion-eau.fr

et sur les réseaux sociaux



L'eau a quelque chose à vous dire...

